



Rapport d'activité 2002

Praz-Séchaud 18
1010 Lausanne

Tél / Fax ☐ 021 / 653'08'18
e-mail ☐ cap-contact@swissonline.ch

CCP 10-11249-5

Membre de la Fédération Romande de la Personne d'Abord (F.R.P.A.)

Sandrine Dammköhler

L'année 2002 a vu des changements au sein des employés de Cap-Contact. Nous avons engagé une nouvelle coordinatrice, Mme Lise Curchod, ainsi qu'une nouvelle apprentie employée de bureau, Mme Cornélia Maurer. Nous profitons de cette occasion pour les remercier de leur dynamisme et de leur engagement.

Une grande partie de notre travail s'est concentré sur :

- la collaboration avec Fassis dans le cadre de « Budget d'assistance »
- notre collaboration avec la Croix-Rouge Suisse pour la formation des auxiliaires de santé
- l'engagement d'un dessinateur, par le groupe de réflexion sur la dépendance physique dans la vie quotidienne, pour préparer une brochure à paraître
- le nombre croissant de conseils individuels

A l'intérieur de ce rapport vous trouverez plus de détails sur ces thèmes et sur l'ensemble de nos activités

Table des matières

Animations - Cours	p. 4
Cours pour auxiliaires de santé	p. 5
Guide-info pour personnes handicapées	p. 6
Conseil individuel - Permanence	p. 7
Groupe sur la dépendance physique dans la vie quotidienne	p. 7
Collaboration avec Fassis	p. 8 - 9
4 ^{ème} révision LAI	p. 9
Sexualité et Handicap Physique (SEHP)	p. 10 - 11
Site Internet Cap-Contact	p. 11
Fédération Romande la Personne d'Abord (F.R.P.A.)	p. 12
Actions diverses - Service d'accompagnants bénévoles	p. 13
Comité de gestion PACHa	p. 14
Apprentie à Cap-Contact	p. 15
Bilan au 31.12.2002	p. 16
Pertes et Profits au 31.12.2002	p. 17
Cap-Contact à fin décembre	p. 18
Documents à commander	p. 19

Le Comité remercie

La Loterie Romande pour son don de fr. 17'000.-, destiné à financer le matériel nécessaire à la mise sur pied d'un site internet.

La Fondation Fischer qui a versé un don de fr. 10'000.- destiné à financer les différentes actions de Cap-Contact.

La Société Free Man SA qui a collaboré financièrement à la publication de ce rapport d'activité.

Tous les membres qui soutiennent l'association financièrement ou par leurs différentes activités au sein de Cap-Contact.

Antenne-Handicap Mental et Solidarité-Handicap Mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A.

FAssiS (Fachstelle Assistenz Schweiz), service spécialisé dans le domaine de l'assistance, pour sa collaboration et son engagement dans le droit et les moyens du choix du lieu de vie.

Le Comité et le Bureau

Durant ses cinq séances, le Comité a géré les affaires administratives et débattu des suites à donner aux différentes actions. Il a accueilli 2 nouveaux membres : MM. Lionel Dautreppe et Christophe Vuadens, que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration.

D'autre part, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 12 juin 2002, un Bureau a été constitué. Il est formé de la Présidente, de la Caissière et d'une membre du Comité (Sarah Vuadens). Il s'est réuni une fois et a géré les affaires courantes. Le Comité ne se réunira dorénavant plus que 4 fois par année.

L'Assemblée générale du 12 juin 2002

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 12 juin 2002 à la Maison de quartier Sous-gare à Lausanne.

Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition au bureau de Cap-Contact.

Sandrine Dammköhler

Les animations et les cours sont toujours un des pôles principaux des activités de Cap-Contact. Ils représentent, en effet, un canal privilégié pour souligner le besoin de respect mutuel à la base de tout rapport humain et pour favoriser l'autodétermination des personnes handicapées, avec le concours et la coopération de leur entourage familial et/ou professionnel.

Vous trouverez ci-dessous la liste des lieux dans lesquels nous nous sommes rendus pour de telles animations durant l'année 2002 :

- Agogis INSOS à Zürich*
- Association IMC Valais*
- Centres de formation Croix-Rouge à Aigle, Lausanne et Yverdon
- Croepi de Lausanne
- Ecole d'assistante dentaires à Fribourg
- Ecole de soins infirmiers de Chantepierre à Lausanne*
- Ecole de soins infirmiers de Bois-Cerf à Lausanne*
- Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques, EESP à Lausanne
- Fondation Bois-Gentil à Lausanne
- Fondation Cité Radieuse à Echichens
- Fondation Echaud / Les Esserts à Cugy
- Fondation Plein Soleil à Lausanne
- Foyer Les Eglantines à Vevey

* en collaboration avec l'association SEHP (Sexualité Et Handicap Physique).

Nous les remercions d'avoir fait appel à nous, ainsi que pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre travail. Nous espérons vivement avoir encore plus souvent l'occasion de prendre part à la formation des futurs professionnels de même qu'à celle des personnes handicapées.

Victoria Moncada

Cours pour auxiliaires de santé de la Croix-Rouge

A l'automne 2002, Cap-Contact a été contacté par la responsable du Centre vaudois de formation de la Croix-Rouge Suisse pour donner aux auxiliaires de santé une série de cours, qui devraient se poursuivre ces prochaines années.

Deux thèmes principaux sont abordés :

- « Les activités de la vie quotidienne avec un handicap », cours de 2 heures destiné à la formation de base des auxiliaires de santé.
- « La communication avec une personne handicapée », cours de 3 heures offert dans le cadre des formations continues.

La plupart des participants ont déjà été confrontés au handicap, par leurs expériences professionnelles ou privées, et portent un grand intérêt au sujet, ce qui permet des échanges fructueux. Nous pouvons aborder avec réalisme et sincérité les relations qui s'établissent entre aidants et aidés.

Le fait que l'intervenant soit une personne handicapée est très apprécié. Cela amène l'auxiliaire à aller au-delà de la théorie et à mieux percevoir la façon dont les bénéficiaires de leurs soins vivent leur quotidien.

N'ayant commencé les cours qu'en octobre, nous ne pouvons tirer un bilan complet à ce jour, mais tout ce qui favorise une meilleure compréhension entre la personne apportant de l'aide (l'auxiliaire de santé) et la personne handicapée recevant cette aide, ne peut que s'avérer positif.

Lise Curchod

Bilan des présentations du « Guide-info » dans les institutions vaudoises

Pour promouvoir l'utilisation du « Guide-info pour personnes handicapées », mine d'informations et d'adresses utiles concernant divers domaines de la vie quotidienne, Cap-Contact a organisé des séances de présentation dans plusieurs institutions vaudoises. En effet, il était important que les personnes handicapées puissent se familiariser à l'utilisation de ce guide, de manière à pouvoir y trouver facilement les informations nécessaires.

Afin de réaliser ce projet, un gros travail avait déjà été fourni en 2001 pour former des animateurs handicapés et valides et prendre contact avec les institutions. Ces contacts ont souvent été longs et difficiles à établir. Les présentations se sont donc étalées sur un grand laps de temps et n'ont pu se terminer qu'en janvier 2003.

Sur les 12 institutions contactées, 5 ont refusé de nous recevoir, disant qu'elles n'étaient pas intéressées par ce projet. Dans les autres, nous avons organisé de 1 à 3 réunions en fonction du nombre de personnes potentiellement intéressées (3 réunions en 2001, 8 en 2002 et 1 en 2003).

Lors de ces séances, nous avons d'abord constaté que les personnes handicapées n'avaient généralement pas reçu les exemplaires du guide que le Service des Assurances sociales et de l'Hébergement avait envoyés aux institutions à leur intention. Pourtant, elles étaient à la recherche d'informations et avaient de nombreuses demandes à formuler. Elles ont largement témoigné de leur satisfaction d'avoir un accès direct à l'information et nous ont prouvé qu'il était capital d'accompagner la diffusion de ce guide par l'organisation de telles présentations.

Nous remercions le Fonds Louise-Elise Guignard qui a soutenu financièrement ce projet.

Lise Curchod et Arlette Teufel

Conseil individuel et permanence

Que ce soit à domicile, dans les bureaux de Cap-Contact, par internet ou par téléphone, nous avons donné des conseils à des personnes handicapées et à leur entourage sur de nombreux thèmes (réorientation professionnelle, tutelle, qualité des soins, organisation du quotidien, assurance invalidité et maladie, sexualité, argent, recherche d'associations spécifiques à une maladie, transports publics ou spécialisés, etc.)

Les conseils individuels doivent permettre aux personnes handicapées et à leurs proches d'améliorer d'une part leur qualité de vie et d'autre part leur autonomie physique, psychique et financière.

Dès septembre, nous avons assuré 3 jours de permanence téléphonique pour répondre aux nombreuses demandes.

Groupe d'entraide sur la dépendance physique dans la vie quotidienne

Après avoir établi une liste des difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes handicapées dans leur lieu de vie, dans leurs conditions de travail ou dans leurs loisirs, ce groupe avait réfléchi en 2001 sur la forme à donner à sa réflexion pour pouvoir présenter au grand public ces graves limites à l'autonomie. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une bande dessinée.

En 2002, le groupe a continué son travail en choisissant dans la liste établie les thèmes principaux, sur lesquels il a rédigé des textes succincts qui devraient permettre à tout un chacun de bien saisir les situations vécues par les personnes handicapées.

Pour les illustrations, le dessinateur humoristique A. Richards a été contacté et a accepté de collaborer à l'élaboration de la brochure que nous désirons éditer. Les premiers contacts avec ce dessinateur nous ont permis de mieux définir les buts recherchés et d'avancer dans la conception du document à paraître.

Suite au prochain rapport d'activité...

8 **Collaboration avec FAssiS**

Dominique Wunderle et Lise Curchod

Assistance pour une vie autonome

« C'est moi qui décide ». Voilà ce que disent en Suisse les personnes qui, à cause de leur lourd handicap, dépendent de l'assistance d'un tiers dans leur vie quotidienne. Pouvoir décider, cela signifie organiser sa propre vie, choisir son lieu de domicile, rester vivre en famille.

Pourtant les Assurances sociales ne soutiennent pas financièrement celui ou celle qui choisit de rester vivre à domicile et d'organiser l'aide dont il a besoin dans sa sphère intime et privée.

Cap-Contact s'est associé avec FAssiS, Service spécialisé dans le domaine de l'assistance en Suisse allemande, pour militer en faveur d'une garantie du droit et des moyens aux personnes handicapées de choisir entre une vie en institution et une vie à domicile. Nous nous sommes engagés afin que les fonds publics bénéficient directement aux personnes concernées.

Campagne d'affichage

Grâce au soutien de plusieurs associations d'entraide aux personnes handicapées, et grâce à l'aide financière de nombreux citoyens, nous avons lancé une campagne d'affichage, annoncée par une conférence de presse au mois d'avril 2002, afin de sensibiliser une large partie de la population à cette problématique. Cap-Contact a assuré la traduction française et la diffusion de plus de 600 affiches posées dans toute la Suisse Romande.

Pétition

Parallèlement à cette campagne, une pétition a récolté, malgré de faibles moyens, 12'000 signatures. Cela a permis de démontrer que l'idée d'accorder la liberté de choix et l'autonomie aux personnes handicapées était largement soutenue par le grand public.

La pétition a été remise à M. A. Cottier, président du Conseil des Etats, lors d'une manifestation organisée le 16 septembre à Berne. Le Conseil des Etats tenait alors sa session d'automne, durant laquelle il a débattu de la 4^{ème} révision de l'Assurance Invalidité.

Dominique Wunderle et Lise Curchod

Sit-in de vigilance

Durant cette même session d'automne du Conseil des Etats, FAssiS, activement soutenu par Cap-Contact, a organisé un Sit-in de vigilance sur la Place fédérale à Berne. Pendant 2 semaines, des personnes handicapées ont campé sous la pluie et dans le froid, pour afficher leur soutien à l'introduction d'un budget personnel d'assistance, tel que défini dans un projet défendu par une minorité de la Commission de Santé et de Sécurité sociale du Conseil des Etats.

4^e révision de la LAI

Malheureusement, le Conseil des Etats n'a pas opté pour ce modèle, mais a suivi le Conseil national. La 4^{ème} révision de la LAI introduira donc certaines améliorations, puisque :

- le montant de l'allocation pour impotent sera doublé pour les personnes vivant à domicile.
 - ces mêmes personnes pourront bénéficier de prestations complémentaires jusqu'à un maximum de fr. 90'000.-
- mais avec de lourdes contreparties puisqu'ont été supprimées :
- les rentes complémentaires pour conjoints
 - les rentes pour cas pénible, octroyées aux bénéficiaires d'un quart de rente
- et que de plus, le système de prestations complémentaires, maintenu, dépend du revenu et de la fortune, ce qui en exclu les personnes ayant une capacité de gain ou qui ont un conjoint qui travaille.

Projets pilotes

Pourtant, l'idée d'un budget personnel d'assistance, octroyé en fonction des besoins d'aide, fait son chemin. Le Conseil fédéral a été chargé de suivre des projets pilotes qui permettraient à des personnes handicapées de faire le choix de l'autonomie, même lorsqu'elles ont besoin de soins importants.

FAssiS et Cap-Contact ont pris la décision de participer à ces projets pilotes.

Sandrine Dammköhler

En 2002 un grand projet a monopolisé toutes les forces de l'association SEHP (Sexualité et Handicap Physique), celui de la création d'un site internet.

Les personnes vivant avec un handicap physique (moteur ou sensoriel) se retrouvent très souvent isolées face à leurs interrogations intimes, car elles ne peuvent avoir accès facilement à l'information, au conseil, voire au soutien, de part leur dépendance physique et/ou psychosociale. De plus lorsque le handicap est très lourd, les obstacles sont encore plus importants, puisque par manque d'autonomie, l'épanouissement de leur intimité dépend de tiers.

Un site internet tel que nous le concevons donne la possibilité aux personnes en situation de handicap d'obtenir à domicile et en toute discrétion les informations recherchées. En posant directement leurs questions à des professionnels qualifiés, elle ont l'assurance d'avoir une réponse anonyme et individualisée qui tient compte des particularités du handicap vécu et de leurs conditions sociales. Ce site rend donc plus accessible une information de qualité, par rapport à une dimension fondamentale de l'être humain, l'expression de sa sexualité.

La visibilité sur internet des questions et des réponses par d'autres personnes vivant avec un handicap, permet aux uns et aux autres de se sentir moins seul avec des préoccupations semblables et de les percevoir avec légitimité. D'autres part ces questions-réponses peuvent promouvoir une déculpabilisation dans la recherche de solutions à sa propre situation.

Le site, visitable par les professionnels, est un outil de formation en ce sens qu'il sensibilise les professionnels aux multiples réalités de vécus affectifs et sexuels telles que peuvent les connaître les personnes qu'ils accompagnent.

Sandrine Dammköhler

L'utilisation du site SEHP favorise une réflexion, un dialogue entre la personne en situation de handicap et les tiers qui l'aident, sur les droits et la gestion de leur intimité.

Ce site est rassembleur pour les personnes vivant avec un handicap en terme de communauté d'intérêts, de défense de droits fondamentaux de tout être humain, de conscience solidaire.

La population en général peut visiter ce site. C'est là un formidable moyen de sensibilisation aux besoins affectifs et sexuels légitimes et normaux des personnes handicapées. Le site amène donc une attitude de bienveillance à l'égard de leur vie intime afin qu'elle soit reconnue et valorisée. Ceci participe à promouvoir un élan d'intégration sociale face aux réalités de la vie des personnes en situation de handicap et à favoriser leur autodétermination.

Site internet de Cap-Contact

Cap-Contact a aussi pour objectif de réaliser un site internet, mais d'un type un peu différent puisque ce site sera avant tout informatif. Il permettra de faire connaître l'association, de se tenir au courant de ses diverses activités et de commander les ouvrages du centre de documentation.

La conception globale a été achevée durant l'année 2002, mais malheureusement, le site n'a pas encore pu être mis en ligne. En l'absence d'un collaborateur, pour cause de maladie, et avec la nécessité de former les nouvelles employées, le temps nous a fait cruellement défaut pour résoudre les derniers problèmes techniques...

Mais ce n'est que partie remise et vous aurez la possibilité de découvrir ce nouveau site dans le courant de l'année 2003.

Lise Curchod

Manifestation au sujet du subventionnement des centres aérés pour enfants handicapés

Le 21 août, une délégation de la F.R.P.A. s'est rendue à Berne, dans les bureaux de l'OFAS, pour manifester son mécontentement par rapport au nouveau système de subventionnement des centres aérés pour enfants handicapés organisés à Lausanne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

En effet, le nouveau mode de calcul introduit en 2001 a eu pour conséquence de diminuer fortement les subventions reçues pour cette prestation, en regard du nombre d'enfants accueillis qui, lui, ne cesse d'augmenter. Sans une aide accrue de la Confédération, les associations membres de la F.R.P.A. ne pourront plus répondre à la demande, quant bien même leurs centres aérés sont, pendant les vacances, parmi les seuls soutiens offerts aux parents d'enfants souffrant de troubles psychiques ou de polyhandicaps.

Groupe d'accompagnement de l'article 74

Le groupe d'accompagnement de l'article 74 LAI, mis sur pied par l'OFAS et auquel participe D. Wunderle en tant que représentante de la F.R.P.A., s'est réuni 6 fois dans le courant de l'année 2002. Il a débattu de thèmes liés au nouveau système de subventionnement des organisations de l'aide privée aux personnes handicapées. (concept de controlling des prestations ayant pour objet un thème spécifique - modèle de financement dès 2004 - évaluation du concept de controlling 2001-2003, des critères qualités, du bonus pour l'engagement de personnes handicapées).

Journal INFO Autodétermination

Deux nouveaux numéros du journal « INFO Autodétermination » sont parus dans le courant de l'année 2002. Le numéro 2 traite des difficultés rencontrées par les personnes handicapées pour organiser leurs vacances alors que le numéro 3 s'est penché sur les graves problèmes de la maltraitance.

Si vous êtes intéressé à recevoir ce journal, contactez-nous au 021/653.08.18 ou par mail à cap-contact@swissonline.ch

Arlette Teufel et Lise Curchod

Manifestation contre la suppression des bons de transport subventionnés par la Ville de Lausanne

En octobre, la Ville de Lausanne a décidé de limiter la possibilité, pour les personnes à mobilité réduite, d'obtenir des bons de transport. Ces bons, qui donnent droit à 10 courses par mois avec Transport Handicap Vaud au tarif de fr 2.20.-, devaient être, dès le 1^{er} janvier 2003, réservés aux courses de loisirs des personnes vivant à domicile (excluant donc les courses médicales et les personnes vivant en institution).

Suite à la réaction de plusieurs de ses membres, Cap-Contact s'est associé à Solidarité-Handicap Mental et à Pro Infirmis Vaud pour signaler au Service de la sécurité sociale les problèmes soulevés par cette décision.

Les Conseillers communaux ont été informés, entre autres par la distribution de tracts, puis le 3 décembre à l'occasion de la Journée internationale du handicap, une conférence de presse, suivie d'une visite au Service de la Sécurité sociale, a été organisée.

Plusieurs Conseillers communaux ont été sensibles à la problématique et ont permis à ce que le Conseil communal revienne partiellement en arrière : Les bons de transport ont été maintenus pour les personnes vivant en institution, par contre les courses médicales sont toujours exclues.

Service d'accompagnants bénévoles

Une forte demande émanant depuis longtemps des personnes handicapées concerne la recherche de bénévoles qui pourraient les accompagner lors de leurs sorties (spectacles, commissions, restaurant, vacances, etc.).

Cette année, nous avons donc pris des contacts avec diverses associations pour tenter de lancer un service d'accompagnants bénévoles. L'organisation d'un tel service pose de nombreux problèmes, mais nous espérons pouvoir répondre à cet important besoin dans les années à venir.

Sébastien Kessler et Dominique Wunderle

Personne handicapée employeur – PACHa

Sous la responsabilité de Pro Infirmis Vaud, l'expérience pilote PACHa (Projet d'Aide par une Centrale des employeurs Handicapés) ayant débuté en avril 2001 pour une durée de 2 ans, a continué de se dérouler durant cette année 2002. Le comité de gestion, réunissant les associations d'aide à domicile et leur organisme faîtière vaudois, des partenaires payeurs et 2 organisations actives dans le domaine du handicap (Cap-Contact et la Société Suisse de Sclérose en Plaques) avait pour mission de veiller au bon déroulement du projet, de donner son accord quant à la procédure d'évaluation et de se prononcer sur cette évaluation.

Deux rencontres ont eu lieu en mai et novembre, date de parution du rapport d'évaluation provisoire. Celui-ci sera finalisé courant 2003. En attendant, le rapport a donné envie à d'autres membres de Cap-Contact de participer au projet.

Le financement – que ce soit l'aide individuelle, c'est-à-dire les ressources disponibles auprès des usagers-employeurs, ou celui de la centrale – reste problématique car les sources sont nombreuses et leur articulation délicate. Compte tenu de ces difficultés, le nombre de bénéficiaires s'est arrêté à 15 personnes (âge moyen de 43 ans) répartis dans les trois catégories d'impotence respectivement "légère" (5), "moyenne" (3) et "grave" (7). La satisfaction des personnes handicapées est globalement très positive.

L'expérience quant à elle a été prolongée d'avril à décembre 2003 avec un financement exclusif de Pro Infirmis (ressources propres et dons affectés au projet). Le rapport final est attendu pour juin 2003 ainsi que la dernière réunion du COPIL. Pro Infirmis devrait alors être en mesure de définir les suites du projet pour 2004 et 2005, date à laquelle l'expérience pilote pourrait déboucher sur une réelle alternative dans le canton de Vaud.

Cornélia Maurer

Etre apprentie à Cap-Contact

Je ne suis pas exactement l'apprentie « type » comme on pourrait l'imaginer : j'ai largement dépassé l'âge de la plupart des apprentis, je suis mère de famille et pour couronner le tout j'ai une hémiplégie, qui n'est certainement pas mon plus grand handicap dans la vie...

Après avoir passé plusieurs années dans les ateliers protégés, j'ai eu la chance de rencontrer une personne assez ouverte aux difficultés qu'ont les personnes handicapées pour être intégrées dans la société dite normale. Ce fut le début d'un nouveau défi, car elle me proposa d'apprendre quelque chose de totalement nouveau dans ma vie qui, jusque-là, n'était basée que sur l'acquis. Sa proposition était de suivre une formation d'employée de bureau.

Avec mon caractère de béliet, je n'ai pas réfléchi longtemps. J'ai accepté avec enthousiasme. Voilà comment je me suis retrouvée dans la position d'une apprentie à 35 ans.

Ma journée à Cap-Contact démarre à 7h45. En arrivant, je relève le courrier électronique, le répondeur et la boîte aux lettres. Après ces tâches quotidiennes, le travail est plus variable : je fais de la comptabilité, je remets à jour le fichier d'adresses, ou divers autres travaux administratifs.

Je dois aussi préparer les devoirs pour l'EPCL (Ecole Professionnelle Commerciale de Lausanne) où je suis chaque mardi les cours professionnels d'employé de bureau. Ce n'est pas toujours évident de comprendre les matières qu'on nous enseigne, mais c'est très intéressant de se retrouver dans la situation de l'étudiant.

Pour terminer, je recommande à toute personne qui aurait l'occasion de se former dans un métier ou de reprendre des études de se jeter à l'eau. J'aimerais aussi remercier tout l'équipe qui travaille à Cap-Contact de la patience qu'ils ont envers moi et de l'opportunité qu'ils m'ont offerte d'apprendre quelque chose de nouveau.

<i>Actifs</i>		
Caisse	260.05	
CCP	2'324.90	
Banque c/courant	26'009.45	
Banque c/épargne	22'514.60	
Impôt anticipé	130.38	
Marchandises-stock	1'481.60	
Mobilier	2'414.3	
Matériel	11'677.37	
Actifs transitoires	1'996.00	
<i>Passifs</i>		
Fonds de roulements		62'333.70
Passifs transitoires		6'475.00
Totaux	<u>68'808.70</u>	<u>68'808.70</u>
<i>Actifs transitoires</i>		
Indemn. journ. 12.02	1'236.00	
Solde 2002 AVS	760.00	
Total	<u>1'996.00</u>	
<i>Passifs transitoires</i>		
Don Fondation Fischer 2003		5'000.00
Suppl. charges sociales 2002		1'475.00
Total		<u>6'475.00</u>

Perte et Profits au 31.12.2002

17

Charges		
Salaires	91'097.12	
AVS/AI/AC/APG	4'182.21	
Charges sociales	1'774.01	
LPP	3'755.61	
Allocations familiales	3'330.00	
Assurance maladie apprentie	688.00	
Perfectionnement	80.00	
Honoraires	640.00	
Loyer	3'355.30	
Location salles	110.00	
Amortissements	4'094.50	
Primes d'assurances	153.70	
Eau et électricité	407.15	
Frais d'abonnement	48.00	
Matériel de bureau	1'705.55	
Imprimés, photocopies	1'695.75	
Frais de port	1'356.70	
Téléphones, fax, internet	1'682.50	
Frais de déplacement	1'957.40	
Intérêts-charge	84.45	
Frais divers	150.10	
Frais de réception	589.90	
Cotisations Associations	315.00	
Imprimés-livres	223.10	
Brochures SEHP	212.40	
Campagne d'affiches/Sit-in	1'500.00	
Produits		
Subventions OFAS 2000		6'468.00
Subventions OFAS 2002		62'197.00
Bonus handicap 2002		10'218.00
Indemnités journalières maladie		14'552.00
Cotisations		1'910.00
Dons		10'830.00
Don Loterie Romande		17'000.00
Ventes		75.50
Intérêts produits		456.82
Perte		1'481.13
Totaux	125'188.45	125'188.45

Comité	
Présidente	Sandrine Dammköhler
Caissière	Arlette Teufel
Membres	Lionel Dautreppe Bertrand Pidoux Bernard Schmocker Christophe Vuadens Sarah Vuadens Patricia Waeber
Vérificateurs de comptes	Nadine Bryois Philippe Berther
Coordinatrices	Lise Curchod Dominique Wunderle
Sur mandat	Sandrine Dammköhler
Apprentie	Cornélia Maurer

Il suffit d'un téléphone, d'un message sur le répondeur, d'un fax ou d'un e-mail pour commander un document mentionné ci-dessous

Vivre aussi ma sexualité, tome 1

Fr. 5.-

Vivre aussi ma sexualité, tome 2

Fr. 10.-

**De la solidarité au démantèlement
A propos de la 4^{ème} révision de l'Assurance invalidité**

Fr. 24.-

Journal INFO Autodétermination

Parution 2 fois par an

gratuit

**Info-guide pour personnes handicapées adultes
vivant à domicile ou en institution dans le Canton de Vaud**

gratuit

Vidéo « Persaldo

Budget personnel pour engager du personnel »

Modèle hollandais

gratuit

Ce rapport d'activité a été imprimé et diffusé
avec le soutien financier de



Free^{SA}
MAN

TRAVAIL TEMPORAIRE ET FIXE